

Vous êtes :
chefs d'entreprises



Déterminez la valeur de votre groupe
Disposez des indicateurs de performance de votre groupe
Utilisez cet outil pour prendre les décisions sur l'avenir de
votre groupe et son développement

COMPTES CONSOLIDÉS

Connaître la performance économique globale de votre groupe

VOS QUESTIONS

- Suis-je obligé de produire des comptes consolidés ?
- Quel est le résultat consolidé de mon groupe ?
- Quelle est la réalité économique, financière et patrimoniale de ce groupe ?
- Au-delà de l'obligation légale, que peut m'apporter la production de comptes consolidés ?
- Comment simplifier l'obligation de réaliser des comptes consolidés ?

NOS SOLUTIONS

Dans le cadre d'une obligation légale (CA > 48 M€ - Total bilan > 25 M€ - Effectif > 250) ou contractuelle, notre équipe de spécialistes « consolidation » sera chargée de la réalisation complète de vos comptes consolidés :

- Détermination du périmètre.
- Normes de présentation.
- Méthode de consolidation.
- Écritures de consolidation.
- Plaquette des comptes.

Nous établissons les comptes consolidés en proposant une formalisation des états et de la plaquette adaptée aux spécificités de votre activité.

EXPERTISE COMPTABLE

>> Nous utilisons un logiciel de consolidation en ligne, qui permet :

- Une intégration rapide des comptes sociaux permettant une production efficace des données consolidées.
- Une gestion par entité des informations source de flexibilité dans la composition d'un groupe.
- Une formalisation des états répondant aux normes de présentation.
- Une plaquette des comptes consolidés adaptable.
- Une fiabilisation des éléments consolidés.
- La possibilité d'accéder en ligne aux données consolidées.

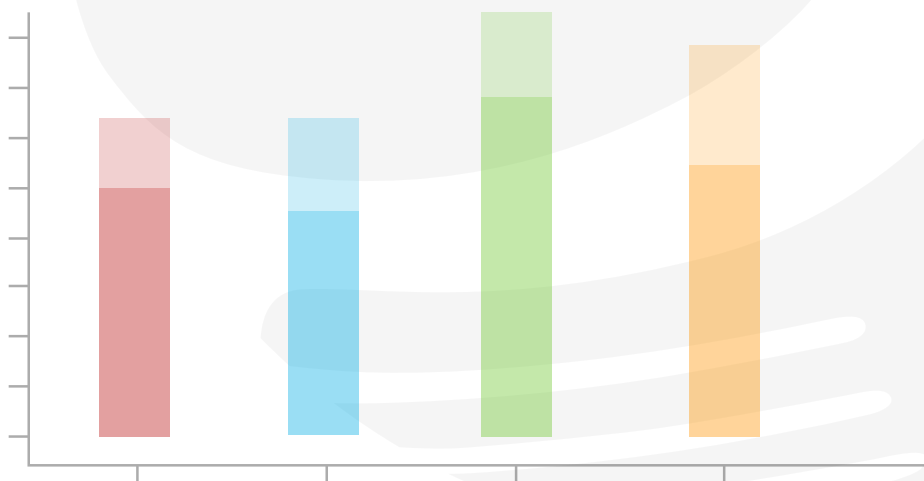
DÉROULEMENT DE LA MISSION

1^{ère} étape :

- Détermination des paramètres de la consolidation.
- Collecte des informations relatives aux entités du groupe.
- Élaboration de la liasse de consolidation de chaque entité du groupe.

2^e étape :

- Établissement des comptes consolidés.
- Formalisation des états consolidés.
- Élaboration de la plaquette.
- Présentation des comptes au client et éventuellement, aux tiers (banques, commissaires aux comptes, etc...).



LETTRE DE MISSION

Notre collaboration est définie dans le cadre d'une lettre de mission qui fixe les objectifs de notre mission, les travaux à réaliser et le montant de nos honoraires.



LES + SOREX

► Possibilité offerte d'accéder en ligne à notre logiciel de consolidation vous permettant de disposer d'états de synthèse à distance.

► Profitez de l'expertise et de l'appui de nos spécialistes « consolidation » et de l'adhésion de votre expert-comptable à l'Alliance Eurus.

► Échangez directement avec votre interlocuteur dédié sur l'analyse des données issues des comptes consolidés.

► Vous faire bénéficier des avantages d'une consolidation, même si les seuils légaux ne sont pas atteints. Résultat et valorisation pour la réalité économique, financière et patrimoniale de votre groupe.

NOUS CONTACTER

SOREX ANGERS

3 rue Fernand Forest
BP 70814
49008 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 68 66 11

Courriel : sorex.angers@sorex.pro

SOREX CHOLET

16 boulevard Faidherbe
BP 11964
49319 CHOLET Cedex

Tél : 02 41 65 84 55

Courriel : sorex.cholet@sorex.pro



WWW.SOREX.PRO